

Du paillage et des paillis

Si les avantages résultant pour les plantes (et conséquemment pour les personnes qui les cultivent) de l'emploi du paillis étaient suffisamment connus et appréciés, cet usage deviendrait général, et toutes les plantes sans distinction y seraient soumises.

Le paillage consiste à couvrir le sol d'une couche de substance qui, le plus ordinairement, est de la paille ou du fumier pailleux et court, d'où vient le nom de paillis pour la chose employée, et de paillage pour l'opération.

Les principaux avantages du paillage sont de conserver la fraîcheur du sol en atténuant les effets de l'insolation, du hâle et de l'évaporation ; d'entretenir la porosité du sol en empêchant la couche supérieure de se durcir sous les effets de la sécheresse ou de tasser et se durcir sous l'action des pluies ou des arrosements qui, étant multipliés, fatiguent les plantes et finissent par laver la terre, et lui enlever une partie de ses principes fertilisants. Le paillage a aussi pour résultat la propreté du sol en empêchant le développement des mauvaises herbes. Son application évite donc aux cultivateurs des arrosements et des binages répétés, en même temps qu'il facilite le développement des plantes cultivées, tout en les maintenant en meilleure santé.

Clémenceau

La Revue Horticole, 1867, page 277

Document fourni par M. Jean-Claude Garnaud

15/11/2012